

A.C.I.R.E.Ph.

Association pour la Création d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie

Intervention du SNES au Conseil Supérieur de l'Éducation du 25 mai 2000 à propos du projet de programme de philosophie pour les classes terminales des séries générales

Dominique GIANNOTTI

Même si ce projet de programme présente dans le détail certaines imperfections, nous sommes en accord avec ses orientations générales, ce que nous développerons d'abord en 5 points, puis nous ferons part de nos principales interrogations au nombre de 6.

I – Les orientations générales

1) Tout d'abord une appréciation sur la manière de travailler de ce GTD de philosophie ; il a souvent consulté le SNES, entre autres, et a intégré nombre de nos critiques et de nos propositions. Nous avons eu l'impression d'être non seulement entendus mais écoutés.

2) Sur le projet lui-même, autant nous sommes attachés à la liberté du professeur de philosophie auteur de son cours et assurant sa cohérence, autant nous pensons que cette liberté n'est pas licence, et qu'elle ne prend valeur et sens que corrélée à la responsabilité qu'a l'enseignant face à l'élève : un élève qui a travaillé avec sérieux en cours d'année et qui est arrivé à atteindre un niveau de réflexion correct doit pouvoir obtenir à l'examen des résultats en accord avec ce niveau, d'où la responsabilité du corps enseignant en

matière de programmes et de sujets de baccalauréat : une trop grande indétermination peut conduire à l'arbitraire ; or ce projet de programme nous semble réduire quelque peu cette indétermination (tout en ménageant la liberté du professeur)

a) mise en série des notions pour limiter le champ de l'interrogation,

b) liaison plus explicite des sujets de bac au programme grâce aux règles de formation des sujets : nous proposerons d'ajouter à la phrase “ les sujets proposés à l'écrit du bac font référence de façon clairement identifiable aux éléments du programme (notion ou couples de notions ou questions) de la série considérée ”.

3) D'autre part, autant nous sommes attachés à la dissertation en tant qu'exercice majeur de la réflexion philosophique, ce que réaffirme ce programme, autant il nous paraît nécessaire de fournir à tous les élèves les moyens d'y accéder, condition d'une réelle démocratisation de l'enseignement philosophique. Or ce projet, pour la 1^{ère} fois dans l'histoire des programmes de philosophie, comporte des recommandations pour l'apprentissage du philosophe (même si celles-ci restent

quelque peu formelles).

4) L'extension de la liste des auteurs permet de lever des exclusions qui finissaient par être ridicules (Cicéron, Sénèque, Averroès, Ockham, Locke, Diderot, etc...).

5) L'introduction de questions à ancrage contemporain, qui pouvait susciter des inquiétudes (la philosophie transformée en histoire des idées !), permet d'aborder des problèmes véritablement philosophiques. La philosophie, fille de son temps ne doit-elle pas être " conscience des masques de son temps " ?

II – Quant aux interrogations, elles concernent d'abord

1) Le resserrement, qui n'est pas très visible. Les programmes restent lourds. Il ne faut pas les alourdir davantage. On peut néanmoins s'étonner de l'absence de certains couples de notions comme celui de nature et culture en série ES.

2) En série S, le programme est aussi lourd qu'en ES avec 25 % d'heure en moins. Le GTD a eu raison de faire un programme d'abord cohérent eu égard aux exigences de formation des élèves, ce qui est impératif, c'est le retour aux 4 heures en S : La philo n'est enseignée que sur un an en terminale et ce n'est qu'en philosophie en général que les élèves des séries S abordent l'épistémologie des sciences et les problèmes éthico-politiques qui en découlent.

3) Nous nous inquiétons de l'absence de projet de programme pour les séries

technologiques, alors que c'est dans ces séries que les problèmes de l'enseignement philosophique sont les plus aigus. Il est impératif de proposer rapidement des programmes qui permettent à ces élèves d'accéder au philosophe avec des horaires suffisants et des heures dédoublées.

5) Les recommandations pour l'apprentissage de la réflexion philosophique sont une excellente initiative, mais on peut regretter leur caractère trop formel : il faut que l'Institution organise la réflexion collective à ce sujet pour s'accorder au moins sur un certain nombre d'attendus de la dissertation et du sujet texte, sans toutefois tomber dans le travers de la normalisation.

6) Il faudrait que les collègues puissent élaborer ensemble, dans un document d'accompagnement, quelques unes des références historiques, scientifiques, philosophiques mobilisables pour telle ou telle question (primitivement nommée " problématique "), ce pourrait être le rôle des observatoires, s'ils existaient institutionnellement !

7) Enfin, nous exigeons la consultation de tous les collègues. Il faut une *vraie* consultation avec acceptation du principe d'amendements au projet et c'est à cette condition que nous voterons positivement pour ce projet de programme.

| |
|--|
| <p><i>Nota bene</i> : Nous avons obtenu que tous les collègues soient consultés au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2000-2001.</p> |
|--|